



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOËL À MONT DE MARSAN : STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Du 15 décembre 2018 au 5 janvier 2019, l'esprit de Noël soufflera sur Mont de Marsan. Pour profiter du centre-ville en toute liberté, celui-ci sera piéton les week-ends du 15 et 22 décembre ainsi que le 24 décembre. Le stationnement sera quant à lui gratuit dans tout le centre-ville les samedis après-midi et les automobilistes bénéficieront d'1h de stationnement gratuit par demi-journée, du lundi au samedi matin.

Plan de circulation

Le centre-ville sera exclusivement dédié aux piétons de 13h30 à 19h les :

- Samedi 15 et dimanche 16 décembre
- Samedi 22 et dimanche 23 décembre
- Lundi 24 décembre

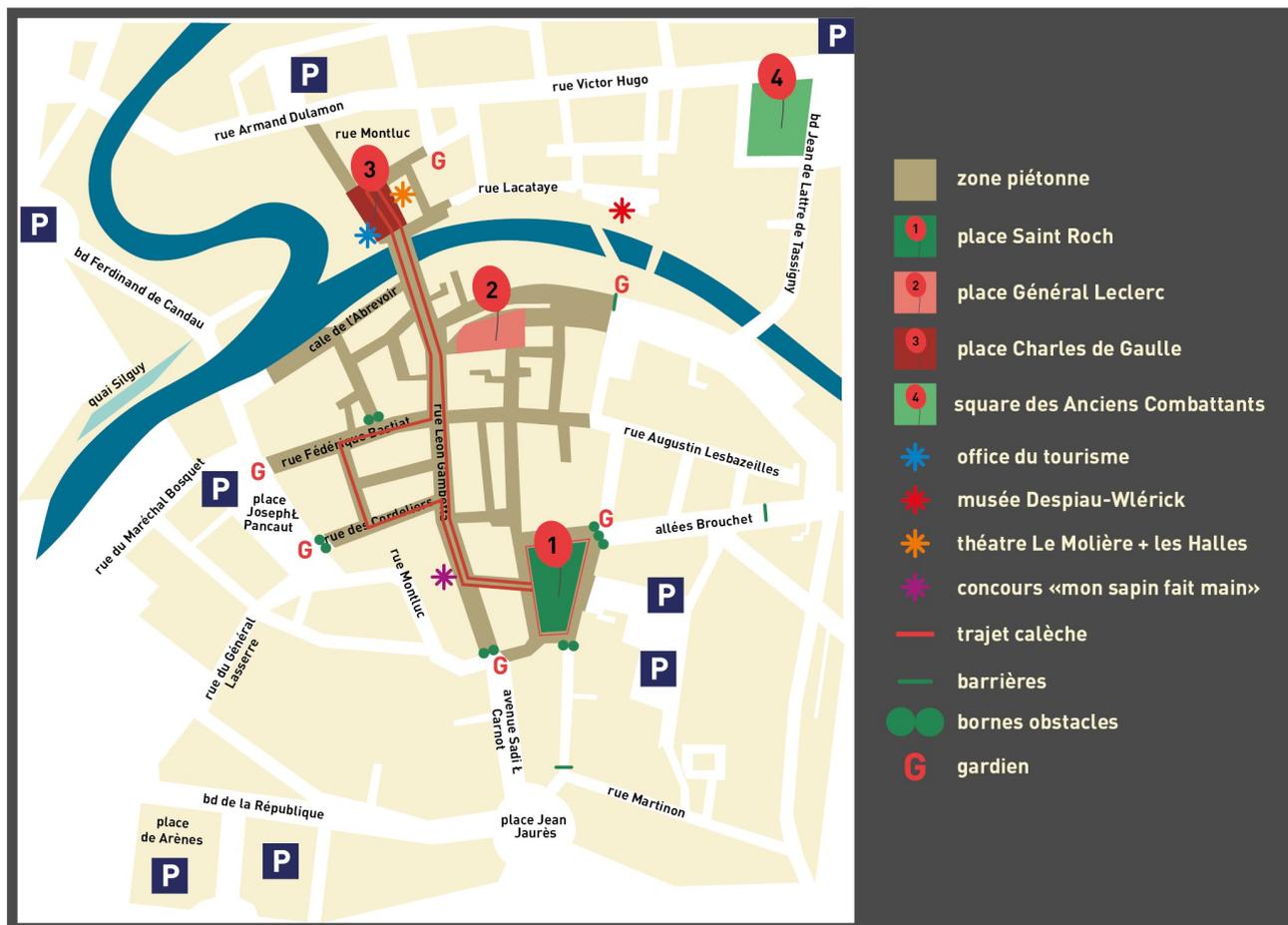
Le périmètre de sécurité sera activé ces jours-là (voir plan ci-après). Par conséquent, aucun véhicule ne pourra accéder au centre-ville. Aucun laissez passer ne sera délivré aux riverains qui devront prendre des dispositions en conséquence. Les autres jours, la circulation s'effectuera normalement.

Stationnement

Du 15 décembre 2018 au 5 janvier 2019 :

- 1h de stationnement gratuit, au lieu d'1/2 heure, du lundi au samedi matin :
 - sur voirie, une fois par demi-journée (les automobilistes doivent prendre leur ticket à l'horodateur)
 - en parkings clos*, à chaque prise de ticket
- Stationnement gratuit les samedis après-midi dans tout le centre-ville (voirie et parkings clos)

* *Saint-Roch, Midou et Dulamon*



Renseignements :

Pôle technique – 8 rue Maréchal Bosquet
05 58 05 32 32

Horaires d'ouverture : lundi-vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

Contact presse :

Julie Font / Mont de Marsan Agglo

Tél. : 05 58 51 85 92

montdemarsan-agglo.fr